

# COMMUNIQUÉ

## Plainte du Syndicat SLS contre le Pr Bruno Megarbane

Paris, le 11 décembre 2024

### Les 9 Bonimenteurs

*Plaintes contre les «Médecins de Plateau»*



Le **Syndicat Liberté Santé (SLS)** porte plainte contre le Professeur **Bruno Megarbane** devant la Chambre Disciplinaire du Conseil Régional de l'Ordre des Médecins d'Île-de-France.

S'appuyant sur le *Code de la Santé Publique* et le *Code de Déontologie Médicale*, le **Syndicat SLS** reproche au Professeur **Bruno Megarbane** la **violation répétée** de l'obligation de **prudence dans son expression publique** dans des médias à grande écoute.

Le **Syndicat Liberté Santé**, qui fédère des milliers de professionnels du soin et défend leurs droits, sollicite la Chambre Disciplinaire de 1ère instance d'Île-de-France de l'Ordre des Médecins, afin qu'elle décide en toute impartialité d'engager des **poursuites disciplinaires** contre le Professeur **Megarbane**, et de prononcer la **sanction adéquate** au vu des multiples manquements aux règles de la déontologie médicale.

Cette procédure ordinaire a pour but de **défendre l'honneur de la profession**, en rappelant au Professeur **Megarbane** le Serment qu'il a prêté.

### Syndicat Liberté Santé

Vous soutenir, Vous défendre, Nous rassembler

Rejoignez-nous : <https://bit.ly/AdhésionSLS>

Faire un don : <https://bit.ly/DonPlaintes9Bonimenteurs>